

Crise économique : y a-t-il une exception cosmétique ?

3^{ème} rapport Cosmed-SVP d'intelligence économique et stratégique des entreprises de la filière cosmétique

En 2020, au niveau national, les défaillances d'entreprises en France ont reculé de 38,1%, atteignant leur plus faible niveau en 30 ans. Plusieurs éléments expliquent ces chiffres. Tout d'abord les aides mises en place pour soutenir les entrepreneurs. Ensuite, les assignations de créanciers, qui sont traditionnellement à l'origine de 30% des liquidations, ont disparu. Gelées jusqu'à l'été du fait des aménagements règlementaires, les assignations n'ont pas repris en fin d'année, car les créanciers publics et privés ont été incités à faire appel à des règlements à l'amiable. Il est toutefois à craindre que la hausse reprenne en 2021 pour 3 raisons : du fait d'un rattrapage, lorsque les aides cesseront (d'où la nécessité de prévoir une sortie progressive des aides) et, lorsque les créanciers recommenceront à assigner.

L'industrie cosmétique fait toutefois mentir toutes les prévisions alarmistes. Les difficultés ont été fortement estompées par les mesures gouvernementales (PGE, chômage partiel...), le taux de sinistralité est très bas. Le moral des dirigeants des TPE, PME et ETI de notre industrie est très bon (77 à 82%) en hausse de 3 points par rapport au trimestre précédent. C'est un fort décalage avec les autres secteurs industriels où les dirigeants de PME demeurent majoritairement inquiets (53%) quant à la pérennité de leur entreprise à plus long terme.

L'industrie cosmétique prouve une nouvelle fois sa résilience. Elle mobilise les moyens du plan de relance essentiellement pour des investissements, notamment dans la transition écologique.

Le nouveau rapport trimestriel Cosmed-SVP, propose une synthèse de ces informations clés relatives à la vie des entreprises du secteur cosmétique : tendances, chiffres du marché, actualité des acteurs et perspectives du marché.

Ce rapport est complété par les **indicateurs clés des TPE-PME-ETI de la filière cosmétique**. Cette synthèse présente l'évolution trimestrielle des chiffres clés relatifs à la vie des entreprises de l'industrie cosmétique : investissement, innovation, emploi, perspectives économiques, moral des dirigeants. L'objectif est d'aider les professionnels à mesurer, sur la durée, l'impact économique du contexte général.

COSMED est la 1^{ère} Association professionnelle de la filière cosmétique en France avec 920 TPE- PME et ETI. L'Association siège à la Commission Européenne dans les instances d'élaboration de la réglementation cosmétique. Ses contributions et prises de positions réglementaires et scientifiques sont reconnues internationalement.

Elle soutient le développement des entreprises grâce à des services mutualisés : veille réglementaire cosmétique 120 pays, certificats de vente libre, formation, groupement d'achats, congrès et salons, environnement. Cosmed accompagne les stratégies régionales de développement économiques et d'attractivité des territoires.

Contact presse

Jean Marc GIROUX, Président, 06 17 08 54 75